



Faux documents envoyes pour surendettement

Par **SUZY71**, le **05/08/2016** à **11:41**

bonjour

Je suis en procedure de surendettement. J ai soldé une partie de mes dettes avec le déblocage de capitaux.

Afin de faire débloquent d'autres capitaux j'ai dupliqué le courrier du president de la commission de surendettement et j'ai change la date pour le faire suivre à la compagnie qui détient mon PERP.

Quels sont les risques pour moi? Je precise que ces comptes sont à moi (pas de prejudices) et qu'ils seront utilises pour régler les dettes .

La banque de France me dit qu'elle ne peut demander le deblocage qu'une seule fois...

Merci pour votre retour et conseils